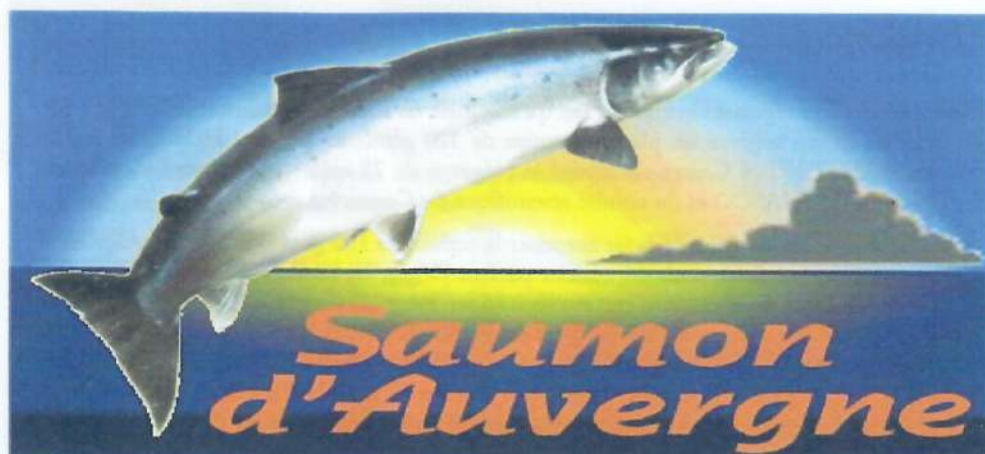




2002 - A. LECHÉLON ©

Année 2007 Numéro 16

Octobre 2007

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999



Éditorial

Les vacances terminées, la plupart d'entre vous ont retrouvé le chemin du bureau. Certains auront mis à profit ces congés pour s'offrir le voyage de pêche de leur rêve vers des pays encore chanceux qui ont su préserver dans leurs rivières ce saumon dont nous attendons depuis si longtemps, le retour dans notre région.

L'assemblée Générale de notre association, qui s'est tenue le 20 mai à La Chomette, a décidé que je serai votre nouveau président. Je continuerai le combat pour la sauvegarde de notre poisson emblématique et je mettrai toute mon énergie pour que nous puissions assouvir le plus rapidement possible notre pas-

sion pour sa pêche, si tant est que la ressource le permette.

Après un début de montaison prometteur, la morosité s'est installée dans le cœur des saumoniers au regard des résultats enregistrés pour cette année. 571* poissons au 19/10, c'est décevant, même si l'on considère que c'est la quatrième meilleure remontée depuis plus de 10 ans. Maigre consolation quand l'objectif intermédiaire fixé par le CSP en 1994 était de 600 sur le Haut-Allier, 180 sur chacun des affluents (Dore, Alagnon et Sioule). Pour autant, je ne cautionnerai pas la polémique qui s'est installée autour du Conservatoire National du Saumon Sauvage. Les solutions loufoques proposées par des "y'a qu'à" et "faut que" auraient sans nul doute inspiré le regretté Jean Carmet pour ses sketches dans les « Brèves de comptoir » mais n'intéressent que ceux qui les véhiculent. N'y prêtons pas plus d'attention qu'elles ne le méritent.

Fallait-il privilégier les déversements d'alevins par rapport aux smolts ? Erreur de production ? Possible...mais d'où provenaient donc les poissons sans adipeuse comptabilisés à Vichy chaque saison ? Pourquoi, malgré des déversements importants d'alevins sur l'Arroux (jusqu'à 80 000 individus/an) un seul individu fréquente cet axe ? Comment se fait-il que, depuis bientôt quarante ans que j'entends parler de plan saumon, personne n'ait trouvé de solution avant la mise en service de la salmoniculture ? Est-ce bien sérieux de demander au Conservatoire de déverser la totalité des alevins prévus pour l'Allier au dessus du barrage de Poutès alors que l'on sait que le problème majeur de cet obstacle, confirmé par le rapport du GRISAM, réside dans la dévalaison des smolts. La réponse apportée à la demande de piégeage des géniteurs pour l'automne 2007, suite au refus enregistré au printemps, prête à sourire. Après un calcul savant, l'ONEMA** s'est prononcée pour un prélèvement "raisonné" de huit mâles et aucune femelle (oui, vous avez bien lu !!)



Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :



Editorial



Assemblée Générale Le compte-rendu...



Inauguration de la Passe migra- toire du barrage de Luc



Saumons Blessés : Fatalité ?



Un peu d'histoire : Bricoude (Année 1930)

Comment interpréter cette réponse quand on sait qu'à la mise en route de la salmoniculture, le CSP de l'époque avait lui-même suggéré un plan de reprise de 120 géniteurs par an ! Heureusement, la raison l'a emporté et la DIREN Centre a autorisé le piégeage de 25 mâles et 25 femelles, validant ainsi les préconisations du NASCO et du comité scientifique du Conservatoire.

Il y avait eu beaucoup moins de frilosité pour autoriser la reprise de 100 poissons afin de procéder à un radio pistage en 2006 (au final, seuls 46 avaient pu être piégés, en raison du fort débit de la rivière). Sur ces 46, seulement deux ou trois ont survécu et ont été localisés avant la période de reproduction. Avec une mortalité avoisinant les 94 %, il est difficile de nous faire croire que l'ingestion d'un émetteur n'a aucune incidence sur leur espérance de vie. Le principal facteur évoqué par Logrami pour expliquer ces pertes étant la température élevée de l'eau de la rivière, le pourcentage de perte appliqué aux autres poissons ayant franchi Vichy n'aurait dû laisser sur les zones de frayères qu'approximativement une soixantaine de géniteurs. Or, à l'automne, 180 poissons ont été recensés à Langeac et lors du comptage des frayères, l'ONEMA a comptabilisé environ 350 nids répartis entre l'Allier amont et l'Allagnon !

Ce radio pistage a quand même eu deux points positifs en confirmant d'une part que de nombreux poissons sont blessés et ensuite, ce que nous clamons depuis près de quinze ans sans échos : c'est la présence d'un braconnage relativement important. Il est regrettable que cela n'ait pu aboutir à des dénonciations fermes voire des poursuites. Le travail d'une BMI*** exsangue devient impossible s'il n'y a pas de complémentarité entre tous les acteurs du paysage halieutique. Malheureusement il semble que les futures orientations de l'ONEMA n'aillent pas dans le sens d'une surveillance accrue et d'une augmentation des effectifs. On ne peut que le déplorer et espérer un changement de cap.

Nul ne peut se prévaloir de détenir la vérité et d'être irréprochable. Ces critiques et ces attaques envers le Conservatoire sont d'autant plus préjudiciables à la cause du saumon qu'elles ont souvent des relents de règlements de compte entre personnes et de lutte d'influence.

Aujourd'hui, les rôles de chacun étant bien définis, il serait plus intelligent de faire table rase du passé et de se mettre au travail...avant qu'il ne soit trop tard. Le temps presse et la nature n'attend pas.

Pour conclure, je poserai seulement la question suivante : quel est, ces dernières années, le pourcentage des saumons issus de la reproduction naturelle, comptabilisés à Vichy ?... Si l'on enlève les poissons sans adipeuse, ceux issus du déversement d'alevins, et ceux provenant des incubateurs : il n'en resterait peut-être qu'une centaine, voire deux tout au plus, ayant passé l'intégralité de leur vie dans les eaux de l'Allier.... A méditer !

Jean-Paul Cubizolles, Président.

* source LOGRAMI

** Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

*** Brigade Mobile d'Intervention (ONEMA)



L'Assemblée Générale de l'APS s'est tenue le 20/05/07 à La Chomette (43) chez M. PERREY devant une assistance comme à l'ordinaire motivée et passionnée.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 mai 2007

(par Maurice PONS, secrétaire général)

Le vice-président, J.P. Cubizolles menait les débats. Il a commencé par rappeler les mérites de Paul BRUNET, Président démissionnaire, pour tout le travail effectué, 14 années durant, à la tête de l'association, travail marqué par d'importants succès, notamment l'agrément au titre du Ministère de l'Environnement, le résultat positif obtenu lors de l'affaire SARIA (pollution de la Sioule), la fusion APS-SOS-Saumon... pour ne citer que les trois principaux.

J.P. Cubizolles fait appel à candidature pour assurer la présidence. De bonnes volontés se manifestent pour venir en aide à celui qui consentira à endosser la responsabilité de cette tâche très lourde. Cette question sera résolue lors du prochain conseil d'administration qui entérinera J.P. Cubizolles, nouveau président.

Il présente ensuite le rapport d'activités qui met en évidence l'importance du travail accompli au cours de l'année, à savoir la participation à de multiples réunions d'ordre administratif, au salon de la pêche à Cournon, à l'entretien des incubateurs, à l'élaboration du dossier sur Poutès, au marquage des smolts à Chanteuges, à l'action entreprise contre les kayaks sur le Haut-Allier....

Au rapport d'activités fait suite le rapport financier, approuvé à l'unanimité.

Le vice-président rappelle aussi l'importance de la gestion des incubateurs de terrain qui impose de nombreuses visites de contact et d'entretien pendant quatre mois. Il lui paraît souhaitable que, pour mener ces tâches à bien, de nouvelles bonnes volontés se manifestent. Cet appel est entendu : M.M Barthomeuf, Verruy, Guillaumon, font acte de candidature et deviennent membres du Conseil d'Administration.

Sur une question d'un participant, on est amené à rappeler le résultat du radio pistage : sur 46 poissons marqués, on ne compte que 3 survivants (6,5%). L'importance de ce déchet trouve "son explication" dans la température élevée de l'été, d'éventuelles blessures et aussi la manipulation, voire le braconnage.

A ce propos, G. Augrandenis rapporte des faits qui n'ont pas donné lieu à des poursuites, faute de constatation par personne ayant autorité pour les réprimer. Il convient aussi de souligner que, conformément à l'éthique préconisée par l'association, un beau poisson capturé involontairement a été remis à l'eau sans dommage, ce dont l'auteur doit être chaudement félicité.

A l'issue du débat interne, M. P.Martin, Directeur de la salmoniculture de Chanteuges a apporté des précisions sur la nou-

velle gestion de cet établissement. Il s'agit maintenant d'une société de droit privé à but non lucratif. Le projet de cette société d'intérêt public à capital variable est élaboré à 100% ; les capitaux le sont à 50 %.

Ont rejoint cette société : l'Etablissement Public Loire, le Musée d'Histoire Naturelle, l'ONEMA, l'Agence de l'Eau. Ces organismes sont entrés dans la structure du capital ainsi que deux entreprises privées auvergnates et plusieurs associations : l'APS, Saumon Sauvage, la Fédération des AAPPMA de la Haute-Loire.

Quoi qu'en pensent ou écrivent certains qu'il n'y a pas lieu de nommer ici, Chanteuges a rempli sa mission, a atteint ses objectifs de production de juvéniles. La salmoniculture n'est pas responsable de l'insuffisance des retours. Cela est dû à la complexité de la situation, à la longueur de l'axe migratoire anadrome et catadrome. L'hétérogénéité de la température dans le temps et dans l'espace est un facteur limitant.

Pour conclure, M. Martin Arnould (WWF) rend hommage à Patrick Martin. Pour la protection de la biodiversité on dispose de compétences maintenant mises en œuvre ; il faut absolument maintenir un outil comme Chanteuges.

La séance se clôt sur cette intervention vers 12h45.

Maurice Pons, Secrétaire général

Inauguration de la Passe Migratoire au Barrage de Luc

C'est en présence de Monsieur Paul MOURIER, Préfet de Lozère, Gérard SOUCHON, Conseiller Général du canton de Languogne, Alain COULON, Maire de Luc et Alphonse DUBOIS, Maire de Cellier du Luc que Alain BERTRAND, Président de la Fédération de Pêche de Lozère nous a accueillis, ce jeudi 12 juillet 2007, près de la digue pour cette inauguration pleine d'espoir. A cette occasion, l'APS qui avait participé au financement de la réalisation, était représentée par son Président.



Au fil des interventions, chaque participant a souligné le caractère symbolique de cet aménagement afin de faciliter l'accès aux eaux limpides du haut-allier aux truites, ombres et bien sûr, aux saumons. Tous ont rappelé leur implication dans cette ouverture vers de nouvelles frayères et notamment monsieur le Préfet, qui se félicitait de voir les acteurs locaux du milieu aquatique se mobiliser pour permettre la remontée des saumons sur des zones de frayères d'une qualité exceptionnelle.

La cérémonie se clôture par un vin d'honneur, suivi d'une petite collation, où j'ai pu constater la gentillesse des pêcheurs locaux. Inévitablement, autour d'une table conviviale, les histoires de pêche, alimentèrent largement les conversations !

Merci encore à tous les acteurs de la fédération de pêche de Lozère et de l'AAPPMA locale pour leur accueil.

Comité de Rédaction

Saumons Blessés : Fatalité ?



Ces dernières années un nombre significatif de saumons blessés sont passés au niveau de Vichy. Ces blessures présentent souvent les mêmes caractéristiques.

Voir les photos en provenance de l'association Logrami ci-dessous :



D'où proviennent ces blessures ?

Nous avons posé cette question à John Webb, Chef biologiste de L' A.S.T. (Atlantic Salmon Trust). Selon John, ces blessures sont le résultat d'une abrasion et non le résultat d'une infection primaire. Évidemment les lésions sont sujettes à l'infection.

Les hypothèses seraient que ces poissons aient été blessés, soient :

- ✦ lors de passage dans une passe à poissons (particulièrement celles qui sont équipées de déflecteurs) ;
- ✦ lors d'un contact avec une turbine ;
- ✦ lors d'un passage sous une porte d'écluse.

A-t-on localisé le problème ?

Lors de la campagne de piégeage de 2006, 46 saumons ont été capturés :

- 16** saumons avaient été capturés en Loire moyenne, vers Chaumont/Loire, **(9 d'entre eux étaient blessés) ;**
- 30** saumons capturés à Vichy, **(27 blessés).**

Ces captures se sont déroulées entre et le 27 Avril et le 17 mai 2006. A noter la présence de 8 saumons sans adipeuse, donc en provenance de la salmoniculture de Chanteuges sur ce lot de 46 poissons.

Ce que nous demandons :

- Que les Directions Départementales de l'Équipement de chaque département soient impliquées dans un audit de tous les passages singuliers (aménagements de franchissement d'obstacles pour les poissons migrateurs) ;
- Qu'un premier inventaire des différentes possibilités susceptibles de blesser les saumons soit réalisé dans les délais les plus brefs ;

Essayer de résoudre le(s) problème(s).

Ce serait dommage si ces problèmes étaient dus à des carcasses de voitures bloquées à la sortie d'une passe à poissons ou d'une échancrure de seuil de pont.

Les déchaussements des seuils des ponts sont essentiellement dus aux extractions de granulats dans le lit du fleuve pendant des dizaines d'années.

A propos des saumons blessés...

J'ai trouvé un article dans Trout and Salmon qui traite des saumons blessés, bien que légèrement décalé par rapport à nos problèmes constatés à Vichy, j'ai trouvé intéressant qu'il soit porté à la connaissance de tous.

Question :

Pendant des années, j'ai capturé de nombreux saumons avec des blessures externes provenant soit de traces de filets, soit même de morsures de phoques. Ces blessures doivent-elles être considérées comme un tout ? Je dirai que 20 % des saumons que nous capturons sont blessés, avons-nous le même pourcentage sur une population de saumons ou les saumons blessés sont-ils plus mordeurs ? Et si oui pourquoi ?

Réponse de Crawford Little

Si j'étais un scientifique des pêches, je serais obligé de répondre que, comme il est impossible d'étudier une population entière pour découvrir combien de saumons sont blessés,

il est impossible de dire si les saumons blessés sont plus mordeurs que les saumons sains. Mais je ne suis pas un scientifique. Je peux ignorer ces subtilités. En se basant sur mon expérience personnelle, je dirai que les saumons blessés sont plus mordeurs que les saumons en parfaite condition.

J'ai capturé de nombreux saumons blessés. Certains avaient des traces de filets sur les flancs (marque de lignes grises), d'autres avaient des morsures de phoques, comme celles que montre la photo ci-dessous, ce saumon fut capturé sur la Tweed au Junction pool. Peut être le coupable était-il un jeune phoque qui apprenait à chasser. Ou un vieux phoque qui jouait, les vieux phoques sont comme les chats, souvent ils jouent avec leur



Malgré ou à cause de sa rencontre avec un phoque, ce saumon de la Tweed était un poisson mordeur.

proie.

Le regretté Bill McEwan m'a montré une photo d'un saumon qu'il avait pris dans le Loch Lomond, ce saumon avait un trou rond dans un de ses flancs, légèrement plus gros qu'un balle de golf, nous pouvions voir

ces organes vitaux. Cette blessure était causée très certainement par une lamproie. Cette blessure semblait être fraîche, ceci suggère que peut être la lamproie était encore fixée au saumon lorsqu'il prit la mouche de Bill.

Le regretté Hugh Falkus était capable de repérer les poissons dans l'eau claire de la rivière Esk (Cumbrian) en reconnaissant les cicatrices qu'ils avaient. Il suggérait que ces poissons étaient capables de survivre à des rencontres avec des bestioles munies de grandes dents, dans la mesure où ils n'avaient pas été durement malmenés.

Moins dramatique, ceux qui ont pratiqué ou pratiquent la pêche dans des rivières rocailleuses et rapides sont familiers avec des saumons ayant des égratignures sur leurs flancs et la partie arrière de leur corps.

J'ai entendu dire que les saumons qui empruntent une passe à poissons de type BORLAND sont plus mordeurs que les poissons qui se situent dans les pools en aval de la passe. L'hypothèse admise est qu'ils ont été secoués lors du passage dans la passe de type BORLAND.

Laissons de côté les hypothèses et posons nous cette question : pourquoi les saumons blessés seraient ils plus mordeurs ? Nous ne connaissons pas la réponse, mais comme je ne suis pas un scientifique je m'autorise à deviner :

Un saumon qui retourne dans sa rivière, traversera des pools en aval de la rivière qui auront de confortables postes, suite à une montée des eaux, lorsque la rivière commencera à s'éclaircir, le saumon reprendra sa montée vers de nouveaux pools où il trouvera de nouveau, un poste confortable et ceci

se répétera de nombreuses fois : pendant des semaines et des mois, jusqu'à son arrivée sur sa zone de frayères. (Sur notre rivière la température de la rivière conditionne aussi la montaison).

Je crois qu'un saumon en parfaite condition, lorsqu'il est sur un poste de repos, est capable d'être insensible à tous les leurres, il a décroché. Il n'a pas à se nourrir, il doit conserver de l'énergie. Il a pratiquement une seule chose à faire : dormir, il est en quelque sorte en hibernation. C'est pourquoi il ignorera nos offres pendant des jours ou semaines, mais non comme un ignorant devenu complètement insensible aux leurres. Car une légère montée des eaux peut le rendre actif de nouveau. Par contre, un saumon blessé ne peut pas dormir, il est constamment en alerte, il est irrité par sa douleur ou ses blessures, son agressivité est telle qu'il peut à tout moment donner un coup de gueule causant une morsure à un envahisseur de son domaine privé quel qu'il soit, plumes, poils de fourrure ou cuillères, devons compris.

D'après un article paru dans le numéro de mars 2007, revue Trout and Salmon.

Traduction Louis Sauvadet (APS)

Dernière minute :

En 2006, un nombre important de grilse sont blessés : trous sanguinolents. Des rapports en provenance de 23 rivières d'Ecosse, d'Irlande et du Royaume Uni signalent ce fait. Actuellement, personne n'est en mesure d'expliquer les causes ! ...

Louis Sauvadet

(CR APS Magazine)

Paide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): **Prénom :**

Adresse :



2002 - A. LECHÉLON ©

Code Postal : **Ville :** **Téléphone :**

Membre adhérent..... : 20 € ☐ **Membre sympathisant: 25 €** ☐

Membre bienfaiteur: 35 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ **chèque postal** ☐ **autre** ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ *La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse*

Un peu d'histoire : Brioude (années 1930)

Philibert.

Philibert, que ses amis nomment Sidi Bécard était autrefois cuisinier. Mais allez donc garder au coin du fourneau un homme qui a compris le charme de travailler rarement et de vivre au bord de la rivière. Philibert a changé de métier (pêcheur professionnel) et il a bien fait, car il était sans doute cuisinier médiocre, alors qu'il est un pêcheur plein de mérite et de science. C'est par un beau matin froid que je l'ai rencontré, au pont de Lamothe. J'étais descendu pour voir l'eau, mais non sans emporter ma canne. Je me disais : si le courant est fort, le coup du pont sera bon, je le ferai.

Je vis en arrivant que l'eau était bonne, mais le coup du pont était occupé par un petit homme rondouillard, assez rouge de figure, et fort agile. Il ne lançait pas très loin, ne faisait pas de fioritures, mais sa cuillère tombait exactement au bon endroit, un peu en amont. Cet homme connaissait le coin, il lançait sans hâte, mais avec la précision d'une pendule... Je le suivis de l'œil pendant plus d'un quart d'heure avec un secret dépit. La place, ma place était prise. Si je voulais pêcher, il me fallait remonter bien haut vers la Bajasse ; et puis je le sentais, le coup du pont devait être fameux, ce matin là.

Je regardais mon lanceur avec tant d'attention que je n'avais pas remarqué qu'il était accompagné. Un petit flocon de fumée bleue me décela derrière lui son compagnon que j'avais pris jusqu'à cet instant pour une couverture abandonnée sur le sol. L'homme était assez guenilleux avec sa casquette délavée, posée à la diable sur des cheveux crespelés, un vieux veston trop vaste, des pantalons serrés en bas d'un bout de ficelle, et des bottines à boutons qui avaient depuis belle lurette oublié le mot cirage.

La vue du petit lanceur dodu qui ne prenait rien et de son camarade somnolent, me dégoûtait de la pêche. Je saluais, ils me répondirent poliment. Au bout d'un instant, nous avons échangé des paroles définitives sur l'inclémence du temps, et nous étions amis. Voilà comment je fis la connaissance de Philibert et de son ami que les Brivadois malicieux surnomment « Bidasse »...

Depuis ce jour là, j'ai appris beaucoup sur Philibert et son inséparable Bidasse, lequel exerce la noble profession de rentier.

Bidasse est un bourgeois. Il a vécu à Paris autrefois. Il a du, comme ses frères d'Auvergne, se lever tôt et coucher tard, manger beaucoup de soupe aux choux et de pain mal arrosé. Après quoi, ayant durement gagné de petites rentes, il est revenu au pays. A cette époque, dit-on, il ne savait pas pêcher. Mais il a rencontré Philibert, qui lui a parlé saumon, l'a aidé à comprendre ce qu'il y avait de vraiment bon dans la vie, en a fait un élève appliqué et singulièrement tenace. Maintenant il ne se quitte plus. Ce sont les frères siamois de la grande pêche, qui ne vont jamais l'un sans l'autre, et se comprennent si bien qu'aucune dispute, dit-on, ne vient rider leur amitié.

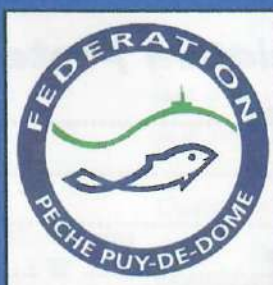
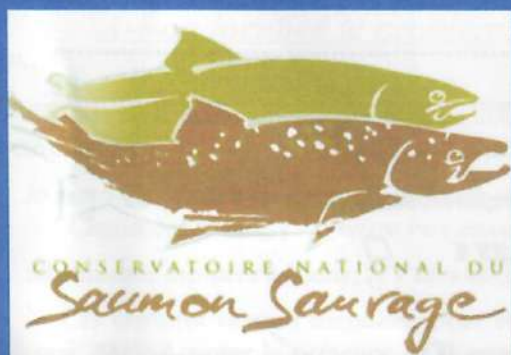


Philibert, le héros du Roman du Saumon, de Mazédier, avec un joli poisson de 26 livres.

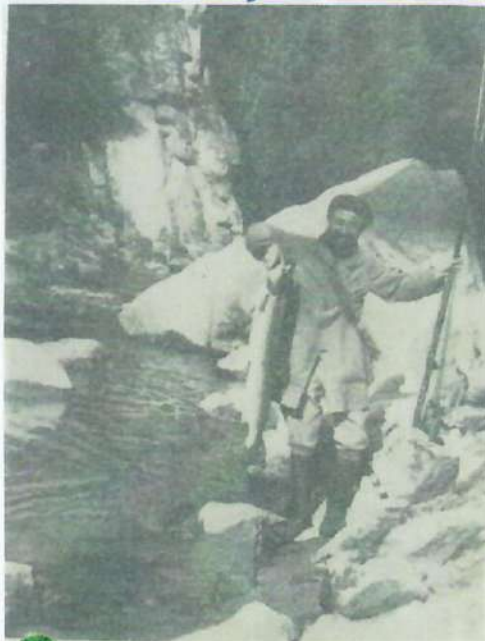
Photo N°1 → de la revue Au bord de l'eau (1938)

Ayant dit, il pose sa canne sur le sol, s'assied, et roule une cigarette tandis que Bidasse se met à l'ouvrage. Évidemment, ses lancers n'ont pas autant de souplesse que le maître, mais il y met une telle bonne volonté qu'il arrive à faire ce qu'il faut. Un demi heure s'écoule. Rien.

Pourtant ; diriez vous, Philibert est le pêcheur, et Bidasse pourrait se contenter de porter la gaffe. Ce serait logique. Mais ce n'est pas ainsi que se passent les choses.



Un peu d'histoire : Brioude (années 1930) ...suite...



1^{er} premier saumon, Allier 1917 (D^r Texier)

Photo N 2 ⇒ Livre LE SAUMON par R. Felix

Philibert est indolent, pas trop solide, terriblement rêveur. Au surplus, il sait bien que même en pêchant du matin au soir, on ne peut espérer multiplier à l'infini le nombre des touches. Alors il se donne le luxe de diriger les opérations sans bouger.

-Qu'est-ce qu'on fait, ce matin ? demande Bidasse.

Philibert regarde l'Allier. Les petits buissons de la rigole sont à moitié submergés ; il va y avoir une montée ; il faut aller à la rencontre du poisson, vers la vigerie du père Tourette ou le trou de l'enfer.

Bidasse n'émet aucune protestation ; il n'est pas de ces amis qui veulent toujours avoir raison. Si Philibert dit cela, c'est que c'est vrai. En avant, donc et que les saumons se tiennent bien.

De même Philibert a choisi la zone, de pêche, il indique l'endroit qu'il convient d'explorer.

-Mets toi là, dit-il ; lance près de la grosse pierre. Tu connais le coup ?

Tout simplement, il fait un lancé, très mou d'apparence, mais qui tombe bien où il faut.

-Tu vois fais comme ça.

-Ça ne va pas fort, souffle Bidasse.

Mais Philibert ne l'entend pas, car il s'est endormi, la cigarette collée aux lèvres. Son compagnon se garde bien de le déranger ; il change de coin, va lancer un peu plus loin, s'obstine tranquillement... On sent qu'il lancerait comme ça jusqu'à la tombée de la nuit, pour peu que Philibert l'en prie.

Et tout à coup, il sursaute ; la voix de son camarade, cette voix un peu sourde et chantante, s'élève :

-Tu l'as entendu ?

-Qui ?

- Le bestiau, pardi.

-Je n'ai rien entendu, et toi tu dormais...

-Je dors que d'une oreille. Je te dis qu'il en est sauté un pas loin. Attends un peu que je le repère, celui là.

Tout en roulant sa cigarette, Philibert regarde la rivière, d'un air sournois. On dirait qu'il veut donner l'impression que tout cela ne l'intéresse pas, mais ses regards viennent de tous côtés ; il fouille de l'œil les bons coins, habile à saisir le moindre indice, le remous pas comme les autres, ou le saut brusque du grand poisson en folie.

- Ah ! Tu vois bien que j'avais raison.

En effet, un poisson vient de sauter à une cinquantaine de mètres en aval ; Philibert ne s'était pas trompé.

- Viens vite, dit-il, dépêchons nous.

Ils descendent au petit trot, dans les pierres rondes qui vous meurtrissent les chevilles ; Bidasse suit, un peu ému chaque fois.

- Tu vises bien ces deux pierres, là-bas.

- T'en fais pas.

- Eh ben, fous un coup juste derrière il n'est pas loin.

Bidasse lance de travers et se fait injurier amicalement.

- Pas comme ça.

Docile il rectifie le tir, sans résultat.

-Ça va, reprend Philibert, c'est qu'il est remonté plus haut ; recommence ; balaye-moi le profond devant toi, et tout doux, hein !

Bidasse balaye le profond, lance dix fois, vingt fois, et tout d'un coup, il crie :

- Je le tiens.

- Tu vois bien, dit Philibert, que j'avais raison.

Et maintenant c'est la lutte entre le poisson qui ne veut pas venir et le pêcheur obstiné à sa perte. Bidasse est ferme comme un roc : maintenant c'est lui qui a retrouvé son calme, et c'est Philibert qui perd la tête, va et vient, gémit :

- J'aurais dû l'essayer moi-même ; tu vas le laisser filer. Il n'y en a pas tant que ça ; j'ai eu tort de me fier à toi. Tâches de l'amener à portée, et je te le gafferai.

Et Bidasse amène le saumon, et Philibert

le gaffe, le tire, danse de joie, puis soudain se rassied, comme exténué :

- On ne sera pas bredouille aujourd'hui, fait-il en roulant une cigarette. Maintenant, il faut aller essayer le trou de Champgrand.

- Allons y, répond Bidasse, très simplement...

Philibert est un être capricieux, il a besoin d'être en confiance pour parler à son aise. Je vous ai dit comment nous avons fait amitié, j'ajoute qu'il était de bonne humeur, et que le vin qui nous fut servi au café du pont n'était pas mauvais. Bref, il fut éloquent, et ses vues sur la vie du saumon valent d'être contées.

- Je n'aime pas la cuillère, dit-il en manière d'exorde. C'est brutal, ça ne signifie rien ; une fois que vous tenez le poisson, il est perdu. Pas la peine de sortir de Saint Cyr pour comprendre, pas vrai ?

Il me regarde en dessous, boit un coup, recolte sa cigarette, et reprend :

- Moi, je pêche à la mouche ; ça c'est joli. Chances égales, Monsieur. Comprenez vous l'affaire ? La cuillère, ça me dégoûte, mais à la mouche, ce que j'en ai fait mourir. J'en sais plus le compte.

- Vous en prenez toujours beaucoup ?

- Jamais de la vie ; tout est foutu, ça ne vaut plus rien. C'est la misère. Vous qui aimez ça, c'est pendant la guerre qu'il aurait fallu venir, quand le barrage était démoli (1)Cinq en une heure, que j'ai pris une fois, dit-il rêveusement. Cinq. On s'arrêtait quand on avait son plein. C'est bien fini....

Je voudrais connaître l'avis de Philibert sur les causes de cette diminution du saumon dans l'Allier, et il ne se fait pas prier pour répondre.

Tout d'abord il accuse les inscrits maritimes, ces brigands qui arrêtent tout au passage, avec des filets qui barrent la Loire en dépit tous les règlements :

- Ce n'est pas juste, dit-il. Je ne braconne pas, mais j'excuse ceux qui le font ; pourquoi les inscrits peuvent-ils tourner la loi et pas nous ? On est des électeurs comme eux.

- Comment voulez vous que le saumon remonte ici ? A force de taper le nez dans les filets, ça le dégoûte de passer par là. Et puis, ceux qui échappent aux inscrits viennent se prendre dans les pêcheries fixes installées tout le long de la Loire. Entendez-vous l'affaire ?

Il cligne de l'œil complaisamment et boit un coup.



Capellani tient un saumon à la mouche sur le coup de Capellani, Brioude.

Photo N3 ⇒ Livre **LE SAUMON DANS LE HAUT ALLIER**
(2^{ème} édition par H Boyer (1948))

- La faute c'est de ne rien comprendre. Tenez, Monsieur, en ce moment il y a plus de cinq cents saumons au pied de la Bajasse et naturellement toute la zone du déversoir est interdite. Sans cela, il y aurait encore de rudes pêches... D'un sens je le comprend... les gendarmes guettent nuit et jour, mais vous pensez bien que ça n'arrête pas les bracos... Quand ils en veulent, ils risquent le paquet, la nuit, et c'est bien rare qu'ils se fassent prendre...

En attendant, tout le poisson est en haut, à espérer que les eaux soient assez fortes pour passer en amont. Et nous il ne nous reste rien, que la chance d'en avoir un au passage de temps en temps, et de l'attraper avant qu'il soit dans la réserve.

Mais tout cela n'est rien. Prendre du saumon, ce n'est pas détruire : ce qu'il faudrait, c'est ne pas supprimer les petits. Oh ! les pauvres tacons, on leur mène la vie dure, ici. Au filet, à l'épervier, ils sont pris par centaines et sous le nom de truites, ils vont faire les délices des baigneurs de Vichy et autres stations.

Lorsqu'ils sont pris avant la descente, ils ne remontent pas, bien sûr... Pas de parents, pas d'enfants. Entendez-vous l'affaire ?

Voici le grand mot lâché, et Philibert s'y tient. **Pas de parents, pas d'enfants.** Au train dont on dépeuple l'Allier de ses tacons, il n'y aura plus rien à pêcher dans dix ans. Il faudrait interdire formellement la vente du tacon, en surveiller le colportage, mais cela ne fait pas l'affaire des hôteliers de la région, et, avertie par le député, l'administration coupable ferme les yeux.

Il faut bien l'avouer, aucun pays n'est aussi arriéré que la France en ce qui concerne la protection du saumon...

D'après « Le Roman du Saumon » de René Mazedier

Editeur Gallimard (1935)

Recherches Louis Sauradet

(1) Il s'agit du barrage de la Bajasse, il fut éventré par les glaces en Février. Le Lundi de Pâques 1917, les curieux purent voir 85 saumons alignés sur le gazon, à proximité du barrage. Les triplés et les quadruplés n'étaient pas rares à l'époque. Le « record » serait de sept ou huit saumons pris (légalement) en une seule soirée. Antonin Capellani aurait pris également sept ou huit saumons en 1928 en une seule matinée, un pool qui porte aujourd'hui le nom de La Bergerie. Un pêcheur aurait pris 347 saumons en une saison sur l'Allier à la fin des années dix.

Migration 2007

Selon les chiffres communiqués par Logrami, la fondation saumon et la ville de Vichy, la population de saumons actuellement répertoriée dans la rivière est de :



571 saumons ont franchi les passes du barrage au 19 octobre 2007

LANGÉAC :



81 saumons ont franchi les passes du barrage au 15 octobre 2007

POUTES :



25 saumons ont emprunté l'ascenseur pour franchir le barrage au 7 octobre 2007

Brèves :

NDLR : Dans le numéro précédent, les sources des données ont été omises, le nombre de poissons (aux stations de Vichy et Poutès) est une donnée de l'association LOGRAMI, et les graphiques des débits sont en provenance de la DIREN Auvergne.

- ⇒ Le marquage des smolts, par ablation de l'adipéuse, aura lieu du 23 au 26 octobre à la salmoniculture de Chanteuges
- ⇒ Le salon de la pêche se déroulera du 11 au 13 janvier 2008 à la Grande Halle d'Auvergne à Cournon. L'APS sera présente.